

Questions au Feuilleton

APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES—LES RAPPORTS DE VÉRIFICATION

Question n° 1936—**M. Reynolds:**

Le secrétaire de l'Administration des approvisionnements au sein du ministère des Approvisionnement et Services, monsieur Tevlin, a-t-il refusé de donner des précisions, demandées dans une lettre du 15 janvier 1975, sur le contrôle de l'exécution du contrat et la vérification des opérations et, dans l'affirmative, le Ministère fournira-t-il ces renseignements?

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): Oui, en réponse à une lettre adressée, le 15 janvier 1975, par M. Malcom Thorne à M. John Reynolds, député, M. Tevlin a fait savoir, en effet, que les précisions demandées par M. Thorne sur le contrôle de l'exécution du contrat et la vérification des opérations ne pourraient lui être fournies. Dans l'administration publique comme dans l'industrie, la pratique courante veut que seuls les cadres directement intéressés aient accès aux rapports internes de vérification des opérations et de contrôle de gestion. Ce serait nuire à l'efficacité même de la vérification que d'en violer le caractère confidentiel.

LE CONTRAT À JLJ EXPLORATION CONSULTANT LTD. DE CALGARY

Question n° 1957—**M. Reynolds:**

1. Un contrat a-t-il été adjugé à JLJ Exploration Consultant Ltd. de Calgary (Alberta), en vue d'étudier les gisements de pétrole et de gaz de l'Ouest?

2. Quelles sont les modalités du contrat et dans quelle mesure sera-t-il utile au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources?

3. Pouvait-on déjà obtenir ces renseignements de l'industrie du pétrole au Canada?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): 1. Oui.

2. Une étude des divers travaux d'exploration en cours dans les plaines de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et du Manitoba en vue de déterminer les quantités présentes de pétrole et de gaz, tant les réserves prouvées que les réserves possibles non découvertes. L'objectif de l'étude est d'obtenir les données géologiques de base nécessaires à une évaluation probabiliste et d'étudier les possibilités de livraison de gaz à partir de réserves prouvées reliées et non reliées.

3. Non.

L'ÉTUDE DE L'EXPANSION PORTUAIRE À STEPHENVILLE (TERRE-NEUVE)

Question n° 2037—**M. Marshall:**

Le ministère des Transports a-t-il entrepris une étude de l'expansion portuaire à Stephenville (Terre-Neuve) et, dans l'affirmative, a) a-t-on consulté les autorités municipales, b) le rapport a-t-il été publié?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Le ministère des Transports a autorisé en 1973 une étude technique relative à la construction d'aménagements destinés à Labrador Linerboard Limited pour le déchargement du bois. Cette étude a été terminée en mars 1974 et a porté sur la construction et l'aménagement par la Labrador Linerboard Limited d'un quai sur pilastres en caissons d'acier dans la partie sud du port de Stephenville. N'ayant pas entrepris une étude globale de l'expansion portuaire à

[M. Allmand.]

Stephenville, le ministère a cependant envisagé, à la demande de la province de Terre-Neuve et de la Labrador Linerboard Limited, la possibilité d'une extension du quai de commerce actuel. A ce sujet, des consultations approfondies ont été tenues avec la province et la compagnie, mais non avec les autorités municipales.

L'ADMINISTRATION DU PONT DES MILLE-ÎLES

Question n° 2040—**M. Cossitt:**

1. Au sujet du pont des Mille-Îles reliant le Canada aux États-Unis et situé, du côté canadien, dans le Canton de Front of Leeds et Landsdowne de la circonscription de Leeds, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a-t-il reçu une lettre datée du 12 mars 1975, du président de la Chambre de commerce de Brockville, M. Ian Stephenson, demandant une prolongation jusqu'en mars 1981, des pouvoirs de l'Administration du pont des Mille-Îles et, dans l'affirmative, le gouvernement prendra-t-il immédiatement en considération les opinions exprimées par les habitants de cette région par l'entremise de la Chambre de commerce de Brockville?

2. Quand annoncera-t-on la décision prise dans cette affaire?

L'hon. Allen J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): 1. a) Oui. b) Oui.

2. Le gouvernement ne sera pas en mesure de prendre une décision concernant cette affaire avant la fin des études financières et techniques entreprises par l'Administration du pont. Nous espérons toutefois que les renseignements nécessaires à la prise d'une décision seront bientôt disponibles.

LE COÛT DES RAPPORTS MARLER ET DESJARDINS

Question n° 2087—**M. MacKay:**

Combien ont coûté au total les a) Rapport Marler, b) Rapport Desjardins?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): a) \$9,230.83; b) \$8,996.15. Ces montants englobent les frais d'enquête et les dépenses mais non les frais subis par l'Administration de pilotage des Laurentides ou par toute autre partie intéressée.

* * *

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

LES CONTRIBUTIONS FÉDÉRALES AUX EXPOSITIONS DE TORONTO ET DE VANCOUVER

Question n° 84—**M. Fortin:**

Depuis 1969, quelle a été la contribution annuelle des ministères fédéraux à l'occasion des expositions de Toronto et de Vancouver?

(Le document est déposé.)

PINETREE RADAR SITE—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

Question n° 724—**M. Marshall:**

1. Quel intérêt le gouvernement porte-t-il à l'installation connue sous le nom de Pinetree Radar Site, située à l'ouest de Terre-Neuve et abandonnée par les Américains lors de la fermeture de la base aérienne Ernest Harmon?

2. Le cas échéant, pourquoi a) le ministère de la Défense nationale, b) le ministère des Transports, c) Telesat Canada, d) la Gendarmerie royale du Canada, e) le ministère des Travaux publics sont-ils intéressés à l'acquérir?